



# FICHE DE LIAISON

## INFORMATIONS UTILES A L'ETABLISSEMENT DU CONTRAT DE MISE A DISPOSITION



Ces informations seront transmises par l'entreprise utilisatrice à l'agence d'emploi en utilisant le présent document ou tout autre moyen

|                       |                      |
|-----------------------|----------------------|
| Nom de l'entreprise : | <input type="text"/> |
| Nom du demandeur :    | <input type="text"/> |
| Date de la demande :  | <input type="text"/> |

### Caractéristiques de la mission

|                                 |  |   |               |                      |
|---------------------------------|--|---|---------------|----------------------|
| <b>Poste demandé</b>            | <input type="text"/>   |   |               |                      |
| <b>Profil demandé</b>           | Qualification :  | <input type="text"/>                                |               |                      |
|                                 | Compétences :  | <input type="text"/>                                |               |                      |
|                                 | Niveau, Position, Coefficient :  | <input type="text"/>                                |               |                      |
| <b>Durée</b>                    | Date début :   | <input type="text"/>                                | Date de fin : | <input type="text"/> |
| <b>Lieu exact de la mission</b> | Adresse :  | <input type="text"/>                                |               |                      |
|                                 | Code postal :  | <input type="text"/>                                | Commune :     | <input type="text"/> |
|                                 | Atelier :  | <input type="text"/>                                |               |                      |
|                                 | Chantier :   | <input type="text"/>                                |               |                      |
|                                 | Emplacement du poste :   | <input type="text"/>                                |               |                      |
| <b>Horaires journaliers</b>     | 1er jour :   | <input type="text"/>                                |               |                      |
|                                 | jours suivants :   | <input type="text"/>                                |               |                      |
| <b>Accueil et formation</b>     | Un accueil est prévu dans l'entreprise ou sur le chantier ? (art. L4141-1 du CT) | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |               |                      |
|                                 | Nom de la personne chargée de l'accueil :  | <input type="text"/>                                |               |                      |
|                                 | Une formation générale à la sécurité est prévue ? (art. L4141-1 du CT)           | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |               |                      |
|                                 | Nom du formateur :   | <input type="text"/>                                |               |                      |
|                                 | Une formation au poste de travail est prévue ? (art. L4141-2 du CT)              | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |               |                      |
|                                 | Nom de l'interlocuteur privilégié de l'intérimaire :                             | <input type="text"/>                                |               |                      |

### Caractéristiques du poste

|  |                      |
|--|----------------------|
| <b>Détail des tâches à accomplir :</b>   | <input type="text"/> |
| <b>Machine(s), matériel(s), outil(s) et produit(s) utilisé(s) :</b>  | <input type="text"/> |
| <b>Condition(s) particulière(s) de travail prévues :</b><br><small>(ex : travaux en hauteur, bruit, ambiance thermique...)</small> | <input type="text"/> |

### Risques encourus au poste de travail et mesures de prévention

| Risques du poste     | Mesures de prévention / Equipements de protection collective |
|----------------------|--|
| <input type="text"/> | <input type="text"/>   |
| <input type="text"/> | <input type="text"/>   |
| <input type="text"/> | <input type="text"/>   |

|  |                      |
|--|----------------------|
| <b>Liste des habilitation(s), certification(s) nécessaires</b> (ex : habilitation électrique, CACES...): | <input type="text"/> |
| <input type="text"/>   | <input type="text"/> |
| <input type="text"/>   | <input type="text"/> |

|  |   |
|--|---|
| <b>Des équipements de protection individuelle (EPI) sont-ils nécessaires pour ce poste ?</b> | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Liste des EPI nécessaires pour le poste :  | <input type="text"/>                                |
| <input type="text"/>   | <input type="text"/>                                |

|   |   |
|---|---|
| <b>S'agit-il d'un poste à risques particuliers pour la santé et la sécurité de l'intérimaire ?</b> (art. L4154-2 du CT) | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Une formation renforcée à la sécurité (avec programme et formateur) est-elle prévue ?                                   | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Cette formation renforcée sera-t-elle évaluée ?   | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Une surveillance médicale renforcée par le médecin du travail de l'entreprise utilisatrice est-elle prévue ?            | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |

## CARACTERISTIQUES DE LA MISSION

|  |  |
|--|--|
| <b>Nature du poste demandé</b>   | Exemple : manutentionnaire, préparateur de commande, banquier, conducteur PL   |
| <b>Qualification du salarié, degré de reponsabilité et d'autonomie</b> | Exemple : maçon poseur de bordures expérimenté, chef d'une équipe de 4 personnes   |
| <b>Compétences particulières</b>                                       | Exemple : maîtrise d'une conversation en anglais ou d'un logiciel particulier  |
| <b>Lieu exact où le salarié sera affecté</b>                           | Exemple : unité de production A, atelier de soudage, hall 5  |
| <b>Horaires de travail du salarié</b>                                  | Exemple : date de début et de fin de mission : 8h00 – 12h00, 13h00 – 16h00 ; 35h par semaine   |
| <b>Modalités d'accueil du travailleur intérimaire</b>                  | <p>L'accueil doit notamment aborder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la présentation de l'entreprise et de son activité ;</li> <li>- la visite du site (vestiaires, sanitaires, restaurant, salles de pause, locaux sociaux, etc.) ;</li> <li>- l'explication des règles de circulation (cheminements des engins et des piétons) ;</li> <li>- l'organisation des secours, l'évacuation en cas d'incendie ;</li> <li>- la possibilité d'exercer le droit de retrait en cas de danger grave et imminent ;</li> <li>- la présentation de la personne référente ;</li> <li>- la présentation des institutions représentatives du personnel en charge de la santé et de la sécurité au travail.</li> </ul> <p>L'accueil du travailleur intérimaire doit être enregistré (feuille de suivi) et donner lieu à la remise d'un livret d'accueil.</p>  |
| <b>Formation au poste de travail</b>                                   | <p>Le programme de formation doit notamment aborder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les risques et les nuisances du poste de travail et les mesures de prévention correspondantes,</li> <li>- les modes opératoires et les gestes les plus sûrs ;</li> <li>- le fonctionnement des dispositifs de sécurité ;</li> <li>- l'utilisation des appareils de manutention ;</li> <li>- les moyens de protection collective et les équipements de protection individuelle spécifiques au poste ;</li> <li>- la formation nécessaire à la délivrance des habilitations (autorisation de conduite, habilitation électrique, etc.).</li> </ul> <p>La formation est dispensée par un formateur, désigné par le chef d'entreprise, qui connaît le travail à effectuer en toute sécurité et doté de qualités pédagogiques.</p> <p>L'acquisition des compétences du travailleur intérimaire doit être évaluée à partir de supports formalisés (QCM, etc.) et/ou d'une mise en situation pratique. Le contenu des formations et une trace de leur évaluation doivent être conservées.</p> |
| <b>Accompagnement par une personne référente</b>                       | Tout au long de la mission, l'accompagnement du travailleur intérimaire doit être réalisé par une personne compétente qui connaît le travail à effectuer en toute sécurité. Cette personne doit être située à proximité du poste de travail du travailleur intérimaire ; à défaut, elle doit être facilement joignable par ce dernier.   |

## CARACTERISTIQUES DU POSTE

|   |  |
|---|--|
| <b>Détail des tâches à accomplir</b>                              | <p>Exemple : lecture du bordereau de commande, prélèvement des colis dans le stock, manipulation des colis et constitution d'une palette, filmage, déplacement par transpalette électrique à conducteur porté</p> <p>Exemple : mise en place de coiffes métalliques sur des moules à l'aide de palan sur une plate-forme à hauteur de 2 mètres, mise en place d'étiquettes agrafées sur un tuyau frais, repérage des défauts sur les fabrications d'armatures métalliques, nettoyage de fin de poste</p> |
| <b>Machine(s), matériel(s), outil(s) et produit(s) utilisé(s)</b> | <p>Exemple de machines / matériels : chariot automoteur, nacelle élévatrice, pont roulant, machine à commande numérique, presse plieuse, raboteuse, marteau-piqueur, couteaux, etc.</p> <p>Exemple de produits : huile de démoulage, accélérateur de prise, colle à base de résine, dégraissants, etc.</p> <p>Exemples de poussières et aérosols générés : bois, céréales, résines, huiles de coupe, etc.</p>  |
| <b>Condition(s) particulière(s) de travail</b>                    | <p>Environnement du poste de travail, par exemple : travail en hauteur, travail en milieu confiné, travail en extérieur, travail de nuit, travail au froid ou à la chaleur, machines ou outils dangereux, etc.</p> <p>Procédures particulières à respecter comme des consignes d'utilisation d'un équipement de travail, un mode opératoire de contrôle du produit, des conditions d'accès dans une zone contrôlée, etc.</p>   |

## RISQUES ENCOURUS AU POSTE DE TRAVAIL ET MESURES DE PREVENTION

|   |   |
|---|---|
| <b>Risques au poste de travail</b>                                  | Exemple : gestes répétitifs, port de charges, incendie, explosion, bruit, vibrations, rayonnements ionisants, etc.  |
| <b>Mesures de prévention / Equipements de protection collective</b> | Exemple : process en vase clos, installations de captage des polluants, plate-formes élévatoires mobiles de personnel (nacelles élévatoires), échafaudages, garde-corps, barrières immatérielles, etc.  |
| <b>Habilitation(s), certification(s) nécessaire(s)</b>              | Exemple : CACES® R389 type 1 et 3, formation préalable à l'habilitation électrique, utilisation d'un pont roulant, montage et démontage d'échafaudages, port des EPI (protection respiratoire, système antichute, etc.), utilisation des extincteurs, etc.  |
| <b>Equipements de protection individuelle nécessaires</b>           | <p>Exemple : casque, gants, lunettes, protections auditives, protections respiratoires, vêtements de protection, chaussures de sécurité, etc.</p> <p>Préciser ceux qui sont fournis par l'entreprise utilisatrice.</p>  |
| <b>Postes à risques particuliers</b>                                | <p>Indiquer si le poste appartient à la liste des postes à risques particuliers.</p> <p>Cette liste doit comprendre au minimum les postes de travail suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les travaux habituellement reconnus comme dangereux et qui nécessitent une certaine qualification (travaux de maintenance, utilisation de machines dangereuses) ;</li> <li>- les travaux pour lesquels une formation particulière est prévue par la réglementation (travaux électriques, conduite d'engins) ;</li> <li>- les travaux exposant à certains risques (travail en hauteur ; produits chimiques tels que solvants ; nuisances telles que bruit, vibrations, etc.)</li> <li>- les travaux exposant à des produits chimiques ou substances dangereuses pouvant entraîner une maladie professionnelle (substances cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques, etc.) ;</li> <li>- les postes de travail ayant été à l'origine d'un accident du travail, d'une maladie professionnelle ou d'incidents répétés ;</li> <li>- les travaux soumis à surveillance médicale renforcée.</li> </ul> |
| <b>Formation renforcée à la sécurité</b>                            | Pour les postes à risques particuliers, une formation renforcée à la sécurité doit être dispensée. A l'issue de cette formation et d'une évaluation positive des connaissances acquises, une attestation est délivrée par l'entreprise utilisatrice au travailleur intérimaire.   |
| <b>Surveillance médicale renforcée</b>                              | <p>Dans le cas où le poste nécessite une surveillance médicale renforcée, un examen complémentaire sera réalisé préalablement à la mission par le médecin du travail de l'entreprise utilisatrice. Celui-ci se prononcera sur l'aptitude du salarié à occuper le poste.</p> <p>Se référer à la liste établie par le médecin du travail de l'entreprise.</p> <p>La situation personnelle du salarié peut également nécessiter une surveillance médicale renforcée (femme enceinte, travailleur de moins de 18 ans, travailleur handicapé, etc.).</p>   |